S.E.L.A.R.L.
AUXILIA JURIS
Commissaires de Justice assoc.
76 Allée d'Iéna
11000 CARCASSONNE
Tél. :04.68.25.03.31
Fax : 04.68.71.05.60
paiement CB en ligne
https://www.auxiliajuris.fr
SIRET :504 120 635 00025

Références à Rappeler :
6070826/ NVLP

PROCES VERBAL D'INVENTAIRE

Dressé le **DIX-SEPT NOVEMBRE**
DEUX MILLE VINGT CINQ

A LA DEMANDE DE :

TRIBUNAL DE COMMERCE, dont le siège social est situé 34, Rue de Strasbourg,BP 265 à CARCASSONNE (11000), agissant poursuites et diligences de son Président en exercice, domicilié en cette qualité audit siège social .

Elisant domicile en notre Etude.

AGISSANT EN VERTU D'Un jugement en matière de redressement judiciaire rendu par le tribunal de commerce de CARCASSONNE en date du 8 octobre 2025

Nous commettant à l'effet de procéder à l'inventaire de l'actif mobilier, des garanties qui le grèvent et d'une prisée du patrimoine de :

S.A.S. **CLERC THIERRY**
1081 AVENUE DU MAQUIS DE LA MONTAGNE NOIRE
11400 CASTELNAUDARY

Déférant à cette réquisition,

Selarl AUXILIA JURIS, Huissiers de Justice associés domiciliée 76 Allée d'Iéna 11000 CARCASSONNE l'un d'eux soussigné ;

Me suis transporté 1081 Avenue du Maquis de la Montagne Noire à CASTELNAUDARY (AUDE) où là étant, en présence de M. JEANJEAN, je procède à l'inventaire de l'actif mobilier suivant :

Désignation	Valeur continuation d'activité	Valeur liquidative
PARTIE BUREAU		
3 ordinateurs complets avec écrans, non utilisables		
1 banque		
Des étagères de rangement		
1 photocopieur-imprimante de marque BROTHER de type MFCJ6940DW		
1 serveur de marque HEWLETT PACKARD		
PARTIE ATELIER MENUISERIE		
Outillage électroportatif et divers		
1 burineur de marque BERNER		
1 grignoteuse électrique de marque MAKITA		

1 perceuse de marque MAKITA		
1 aspirateur chantier de marque WAP		
1 meuleuse de marque BLACK & DECKER		
1 scie circulaire de marque BERNER		
1 scie circulaire de marque SKIL		
1 scie radiale de marque ELU		
1 scie radiale de marque RYOBI		
1 scie circulaire de marque METABO		
1 entailleuse à paumelle		
1 visseuse de marque BERNER		
2 visseuses de marque MAKITA		
1 rabot électrique de marque MAKITA		
1 tronçonneuse de marque ROXON		
1 luge de marque MACC		
1 table de marque MACC		
1 tréteau de marque CRAB MACC		
2 chariots porte verres		
1 touret électrique de marque MACC		
1 plieuse fer		
1 console fer échafaudage		
1 plateforme de travail		
4 établis de menuisier bois		
4 tables de travail		
1 lot de tréteaux		
Machines fixes		
1 perceuse à colonne de marque ACIMEX PRO		
1 toupie tenonneuse de marque VEBA de type SF110T avec son guide aluminium		
1 ponceuse à bande de marque TRIOMPHE		
1 raboteuse de marque GRIOGGIO de type PSA520		
1 toupie de marque GUILLET		
1 entraîneur de marque MASTERWOOD avec la toupie de marque GUILLET		
1 guide aluminium pour la toupie GUILLET		
1 toupie de marque MARTIN avec un entraîneur de marque OLDER avec son entraineur et guide aluminium		
1 lot de fraises et de fers pour les toupies		
1 scie à format de marque GRIGGIO type C45 avec ses tables de service		
1 lot de disques à tronçonner		
1 mortaiseuse à chaîne de marque GRIGGIO type G450 avec ses lames		
1 lot de servantes		
1 cisaille sur table		
1 scie à ruban de marque GRIGGIO SNA700		
1 dégauchisseuse de marque LAURENT type Super GMV 198		

REMISE			
1 système d'aspiration centralisée avec tuyauterie			
1 lot de tréteaux de type dormant avec un lot de serre-joints toutes dimensions			
1 scie à tronçonner hors service			
1 lot de 4 chariots de service à roues			
1 compresseur d'air ballon 200 litres			
1 stock de planches de bois (chêne et frêne) et des panneaux 3 plis en épicéa			
1 plieuse pour le métal			
1 lot d'échafaudages			
1 ensemble de quincailleries pour menuiserie			
1 touret à meuler de marque HEBES			
1 cabine à peinture			
VEHICULES			
fourgon Renault trafic BB-417-XV 11/2003 215.465 Km			
fourgon Renault trafic 11/2012 CN-975-KJ : 102.668 Km			
Total			

J'ai pris les photos ci-dessous afin d'illustrer cet inventaire :












CITROEN




SF 110 T






MARTIN












GRIGGIO SNA 700





















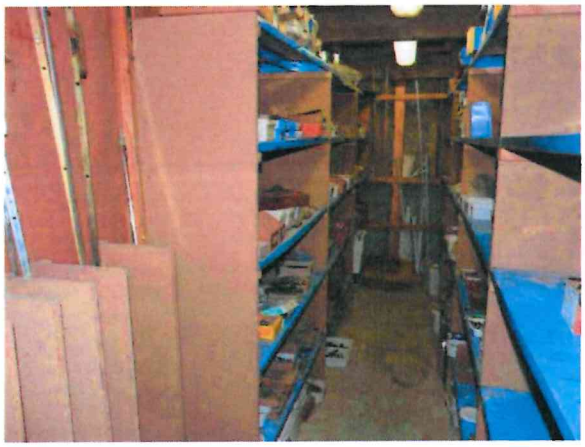










A notre demande concernant du matériel en dépôt ou faisant l'objet d'un gage, d'un leasing ou tout autre droit réel accessoire, il nous est indiqué par M. JEANJEAN qu'il n'en existait pas, réponse contre laquelle nous avons fait les plus expresses réserves.

Concernant l'éventuelle application d'une clause de réserve de propriété, il nous est répondu qu'il n'a pas souvenance d'avoir signé ou souscrit un contrat ou un bon de livraison se prévalant d'une pareille clause ;

Ceci fait M. JEANJEAN nous a déclaré qu'il avait fidèlement fait décrire tout ce qui représentait son actif mobilier, réponse contre laquelle nous avons fait les plus expresses réserves.
Il nous déclare en outre que l'entreprise compte trois salariés dont un apprenti en CDD à son service.

Et de tout ce que dessus, j'ai rédigé le présent acte en deux originaux, le premier sera conservé au rang des minutes de mon Etude, le second sera remis entre les mains de la requérante afin de valoir et servir ce que de droit.

Maître Laurent PROSPER
Commissaire de Justice

